

DOSSIER ROM

D'OU VIENNENT-ILS ?

Trois migrations principales et un génocide.

- Chassés d'Inde du Nord-Ouest au début du Xe s. (sans doute par des envahisseurs musulmans), les Tsiganes se mettent en route vers l'ouest. Il leur faut près de cinq siècles pour parvenir aux franges extrêmes de l'Europe.

- En 1856, l'esclavage est supprimé dans les régions qui allaient devenir la Roumanie. Des dizaines de milliers de Rom partent dans toutes les directions, y compris vers les Amériques (où ils seraient 1 million).

- 1936-1945. Dans leur délire raciste, les nazis cataloguent les Tsiganes comme « race impure ». Plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants sont déportés, fusillés ou gazés dans les camps de la mort.

- À partir de 1960, les Tsiganes yougoslaves gagnent les pays d'Europe occidentale qui recherchent de la main-d'œuvre à bon marché.

- En 1989, avec l'effondrement du communisme, c'est au tour des Roumains de prendre le même chemin.

LES GROUPES

Dans leur longue migration, les Tsiganes se sont scindés en divers groupes. Voici les trois principaux.

Les Gitans, ou Kalé. Ils vivent en Espagne et en France.

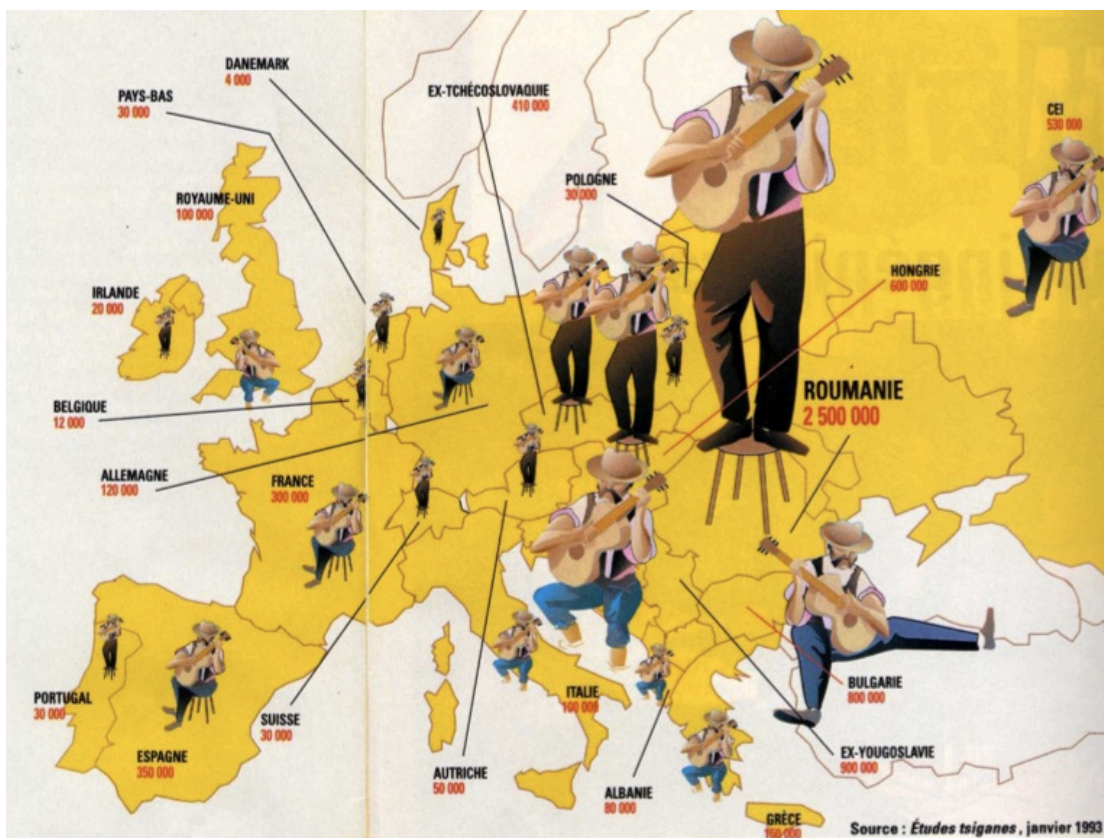
Les Manouches, ou Sinti. Très nombreux en France, en Allemagne et en Italie. Leur langue comporte beaucoup de mots d'origine germanique.

Les Rom. Originaires d'Europe centrale et orientale. Ils se subdivisent en clans d'après les métiers traditionnellement exercés. Les Kalderash étaient chaudronniers, les Lovari, marchands de chevaux, les Boyaches, montreurs de bêtes.

OU STATIONNER ?

En France, la loi Besson du 31 mai 1990 rappelle que « les communes de plus de 5000 habitants sont tenues de créer leur propre terrain de stationnement ». Le même article autorise les maires qui appliquent cette loi à interdire le stationnement des nomades dans le reste de la commune. Dans les villes et villages de moins de 5000 habitants, les maires peuvent limiter la durée du stationnement, sans toutefois que cette limite soit inférieure à quarante-huit heures. En 1992, le rapport Delamon recensait 5 000 emplacements pour nomades, cinq fois moins que les besoins estimés.

Science et Vie Junior, N°62bis, septembre 1994.



CE QUI A CHANGÉ

- Depuis le 1er janvier 2002 les Roumains n'ont plus besoin de visa pour pénétrer dans l'espace Schengen (Europe) pour les courts séjours.

- Le 1er janvier 2007 la Roumanie entre dans l'UE. Les ressortissants n'ont plus besoin d'aucune démarche pour venir en France.

A Lyon, le camp rom incendié le 15 août a été évacué

Les 400 occupants d'un camp rom à Vaulx-en-Verin (Rhône) qui avait été partiellement détruit par un incendie le 15 août ont été expulsés par la police tôt vendredi matin, a-t-on appris auprès des associations et de la préfecture du Rhône. Selon la préfecture, « 223 adultes et 167 mineurs se trouvaient sur le campement » au moment de l'intervention des forces de l'ordre. Les Roms « vivaient sur ces deux terrains dans des conditions dangereusement insalubres, sans eau potable, ni sanitaires, au milieu de déchets qui ne cessaient de s'amonceler », a-t-elle indiqué dans un communiqué.

L'évacuation s'est faite en application de deux ordonnances du tribunal de grande instance de Lyon qu'avaient saisi les propriétaires des terrains occupés. La préfecture indique vendredi qu'une proposition d'aide au retour a été faite aux personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif et rappelle qu'« à ce jour dans le Rhône, plusieurs centaines (de ressortissants roumains, ndr) sont hébergés et font l'objet d'une insertion définitive ».

Libération, le 23 août 2013

Anina, jeune Rom passée des bidonvilles à la Sorbonne

Anina a écrit avec Frédéric Veille un livre retraçant son parcours, *Je suis tzigane et je le reste*, mars 2013

Anina est née Rom, à Craiova, pendant la rude hiver de la révolution roumaine. Dans ces conditions, aboutir en master dans la plus prestigieuse des universités françaises relève presque du miracle. Ou plutôt d'une exceptionnelle volonté. « Ce que j'ai traversé avant d'arriver là explique ma rage de réussir », murmure la timide brunette. [...]

Papa vend des journaux à la sauvette, pas assez pour juguler la misère. En désespoir de cause, un jour, maman s'assied sur le trottoir et réclame l'aumône. Anina l'accompagne, elle a sept ans : « La honte d'avoir dû mendier, le mépris dans le regard des gens, c'est une blessure qui ne se referme pas. »

Surtout, grâce à « Madame Jacqueline », Anina apprend à lire, intègre le collège, puis le lycée. Elle y fera des étincelles, jusqu'à récolter le surnom d'« intello », source de nouveaux quolibets.

D'une discrimination l'autre, l'enfant de Craiova encaisse : « Beaucoup d'élèves me rejetaient, tant pis ! Pour moi, il était plus important de réussir que d'avoir des amis... »

Publié le 3/09/2013 dans le journal *l'Alsace* (<http://www.contrepoints.org/?p=137569>)

Questions

- 1 • Trouver les différences entre les Roms et les populations parmi lesquelles ils vivent.
- 2 • Quelles sont les particularités culturelles que partagent les Gitans ?
- 3 • Quels éléments pourraient permettre de montrer que les nomades sont victimes de discriminations ?
- 4 • À partir du dossier, expliquer pourquoi l'Europe entière est concernée.
- 5 • Quels sont les deux types de mesures prises par la France (actualité et dossier) ?
- 6 • Quels sont les droits des nomades ? Sont-ils toujours respectés ?